

3 rue Baron Gérard – BP 26228 – 14402 BAYEUX CEDEX
tél : 02 31 51 18 80

tél vie scolaire : 02.31.51.18.96

mail établissement : ce.0141274j@ac-normandie.fr
mail vie scolaire : viescolaire.0141274J@ac-normandie.fr

site : <https://arcissedecaumont.etab.ac-normandie.fr/>

Dossier d'inscription SEP

Nom :

Prénom :

Niveau :

2^{nde} CTRM ☐

1^{ère} CTRM ☐

T CTRM ☐

2^{nde} MGATL ☐

1^{ère} OTM ☐

T OTM ☐

2^{nde} MTNE ☐

1^{ère} MELEC ☐

T MELEC ☐

2^{nde} MRC ☐

1^{ère} MRC ☐

T MRC ☐

2^{nde} CAP DEM VUL ☐ T CAP DEM VUL ☐

2^{nde} CAP 2AGA ☐ TCAP 2AGA ☐

2^{nde} CAP DEM VUL ULIS ☐ T CAP DEM VUL ULIS ☐

2^{nde} CAP 2AGA ULIS ☐ TCAP 2AGA ULIS ☐

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

Date d'entrée à Arcisse de Caumont :Etablissement précédent :

Les champs suivis d'un astérisque (*) sont obligatoires

IDENTITE DE L'ELEVE

Nom de famille*(1).....Sexe* F ☐ M ☐

Nom d'usage (2).....Né(e) le * :/...../.....

Prénom 1*(3).....Prénom 2 *.....Prénom 3*.....

Commune de naissance*(4).....Département de naissance*(4) :

Pays de naissance*.....Nationalité*.....

☐ l'élève habite (5) chez * :Rue :

Code postal :

Commune :

☐ possède sa propre adresse * :Rue :

Code postal :

Commune :

 portable élève* :courriel élève* :

LV1* :LV2* :Euro : OUI ☐ NON ☐

Doublement : OUI ☐ NON ☐

Régime : Externe : ☐ Demi Pensionnaire : ☐ 4 jours ou ☐ 5 jours
Interne : ☐ (chèque de caution de 100€ à donner à l'inscription)

Nom et Prénom des frères et sœurs dans l'établissement :

.....

(1) Nom de famille : nom de naissance, obligatoire

(2) Nom d'usage : à compléter si différent du nom de famille, ex : nom d'époux/épouse

(3) Prénoms : dans l'ordre de l'état civil

(4) Département (ex : 075) et commune de naissance : pour les élèves nés en France

(5) L'élève habite : n'indiquer qu'un seul responsable parmi les représentants légaux ou la personne en charge, même si l'élève habite chez ses deux parents, ensemble ou séparément.

REPRESENTANT LEGAL * / ou PERSONNE AYANT LA CHARGE DE L'ELEVE

A contacter en priorité : ☐ (1)

Lien avec l'élève * :Civilité : Mme ☐ M ☐

Nom de famille* :Prénom :

Nom d'usage :

Profession ou catégorie socio-professionnelle* :

Adresse* : Rue :

Code Postal :Commune :

Pays :Courriel* :

J'accepte de communiquer mon adresse (postale ou électronique aux associations de parents d'élèves) : OUI ☐ NON ☐

 domicile : travail :

 mobile* :J'accepte de recevoir des SMS : ☐

Le représentant légal détient l'autorité parentale sur l'élève mineur soit par nature (parents), soit sur décision de justice. Il peut accomplir tous les actes relatifs à la scolarité de l'élève. Le lien avec l'élève est à choisir entre : mère, père, ascendant (grand-parent), fratrie (sœur, frère), autre membre de la famille (oncle, tante, cousin, etc...), tuteur, élève lui-même (pour les élèves majeurs, Aide sociale à l'enfance, éducateur, assistant familial, autre lien (ex : beau-parent). **(1) ne choisir qu'un seul représentant légal**

REPRESENTANT LEGAL ***A contacter en priorité : ☐ (1)**

Lien avec l'élève * : Civilité : Mme ☐ M ☐

Nom de famille* : Prénom* :

Nom d'usage :

Profession ou catégorie socio-professionnelle* : (pour déterminer le code correspondant à votre situation, voir page 2)

Adresse* : Rue :
Code Postal : Commune :

Pays : @ courriel :

J'accepte de communiquer mon adresse (postale ou électronique aux associations de parents d'élèves) : OUI ☐ NON ☐

 domicile :  travail :

 mobile* : J'accepte de recevoir des SMS : ☐

RESPONSABLE QUI PAIE LES FRAIS SCOLAIRES***A remplir obligatoirement**

Nom de famille* : Prénom* :

Lien avec l'élève* :

AUTRE PERSONNE A CONTACTER

Lien avec l'élève * : Civilité : Mme ☐ M ☐

Nom de famille* : Prénom* :

 domicile :  travail :

 mobile* :

ETUDE AUTOMATIQUE DU DROIT A BOURSE**Attention : les élèves des classes post-bac et les apprentis ne sont pas concernés.**

Si vous avez la charge de l'enfant que vous inscrivez (nourriture, logement, habillement), nous pouvons étudier si vous avez **droit à une bourse pour son année scolaire**. Pour cela, remplissez ou modifiez les informations ci-dessous : les personnes en charge de votre dossier pourront alors récupérer automatiquement votre situation fiscale. Ainsi, vous n'aurez pas besoin de faire une demande de bourse à la rentrée et vous obtiendrez une réponse au cours du **premier trimestre de l'année scolaire**. Si nous avons besoin d'informations complémentaires, nous vous contacterons.

☐ **oui, j'accepte** l'étude automatique de mon droit à bourse.

☐ **non, je refuse**

Vous-même :

Nom de famille*(1) : Nom d'usage (2) :

Prénom 1*(3) : Prénom 2 : Prénom 3 :

Date de naissance* :/...../..... Pays de naissance* :

Département de naissance*(4) : Commune de naissance*(4) :

Vivez-vous en couple, sous le même toit, sans être ni marié(e), ni pacsé(e) (concubinage) ?

☐ **oui** ☐ **non**

Si oui, complétez la partie ci-dessous pour votre concubin(e) : votre concubin(e) paye ses impôts séparément, et pour l'étude du droit à bourse, il est nécessaire de récupérer également sa situation fiscale. Son accord est donc indispensable pour cette démarche.

Nom de famille de votre concubin(e)*(1) : Sa civilité * : ☐ **Mme** ☐ **M.**

Son nom d'usage (2) :

Prénom 1*(3) : Prénom 2* : Prénom 3* :

Date de naissance* :/...../..... Pays de naissance* :

Département de naissance*(4) : Commune de naissance*(4) :

(1) Nom de famille : nom de naissance, obligatoire

(2) Nom d'usage : à compléter si différent du nom de famille, par ex. nom d'époux/épouse

(3) Prénoms : dans l'ordre de l'état civil

(4) Département (ex : 075) et commune de naissance : à compléter si vous êtes nés en France.

Je certifie l'exactitude des informations renseignées ci-dessus.

Date :

Signature :

Diffusion des coordonnées des responsables légaux aux fédérations de parents* : OUI ☐ NON ☐

✉ Je souhaite être représentant des parents d'élèves au CONSEIL D'ADMINISTRATION : ☐ Oui / ☐ Non

NOM :Prénom :

mail :

✉ Je souhaite être représentant des parents d'élèves au CONSEIL DE CLASSE : ☐ Oui / ☐ Non

NOM :Prénom :

mail :

Liste des documents à joindre obligatoirement au dossier

Pour tous :

- ☐ copie du livret de famille
- ☐ copie de la carte d'identité de l'élève recto verso
- ☐ copie d'un justificatif de domicile (quittance de loyer, EDF ...)
- ☐ copie des feuilles de vaccinations à jour du carnet de santé (**A fournir impérativement sous peine de refus d'inscription**)
- ☐ La fiche infirmerie complétée
- ☐ ASSR2

Selon la situation :

- ☐ copie du jugement attestant l'autorité parentale et la garde de l'enfant (en cas de divorce ou de séparation)
- ☐ document attestant la garde de l'enfant (en cas de mise sous tutelle, foyer ...)
- ☐ **Si votre enfant bénéficie d'un aménagement de scolarité, merci de nous transmettre tous les justificatifs.**
 - ☐ Protocole d'Accueil Individualisé (**PAI**) (pathologies chroniques, troubles de la santé)
 - ☐ Plan d'Accompagnement Personnalisé (**PAP**) (troubles des apprentissages type dyslexie, dysorthographe...)
 - ☐ Plan Personnalisé de Scolarisation (**PPS**) + **Notification MDPH + GEVASCO**
 - ☐ Accompagnement AESH
- ☐ Pour les élèves entrant en 2^{nde} LPO et en 1^{ère} année de CAP, le coupon « journée de rentrée » complété.

NB : l'établissement ne procède en aucun cas au prélèvement automatique.

Secrétariat des élèves

Karine DE MIN

Secrétaire des élèves

Tél. 02 31 51 18 80

Mél. ce.0141274j@ac-normandie.fr

Nathalie LE CLEACH

Proviseure

Lycée Arcisse de Caumont

3 rue Baron Gérard

BP 26228

14402 BAYEUX CEDEX

www.arcissedecaumont.etab.ac-normandie.fr

Bayeux, le 13/06/2025

Aux

Parents des élèves entrant en :
2nde GT – 2nde PRO – 1^{ère} STMG –
1^{ère} STI2D et 1^{ère} G (élèves
extérieurs à l'établissement)

Objet : Inscription pour l'année 2025-2026

Madame, Monsieur,

Nous vous demandons de bien vouloir respecter le calendrier imparti et de n'oublier aucun document lors du retour de votre dossier d'inscription (**Tout dossier incomplet sera refusé**).

Le dossier d'inscription doit impérativement être téléchargé sur le site de l'établissement ou être retiré au lycée.

Il devra être complété et remis au lycée, **avec toutes les photocopies des pièces indiquées, suivant le calendrier ci-dessous**.

Pour votre information, nous vous rappelons que les horaires de rentrée seront indiqués sur le site de l'établissement.

Afin d'éviter tout achat inutile, nous vous engageons à attendre les listes de fournitures qui seront indiquées par les enseignants à la rentrée et notamment la **calculatrice** qui devra répondre à des conditions réglementaires (examens et règlement intérieur du lycée).

Si vous optez pour la location des manuels, **vous devez vous inscrire sur le site de l'ARBS avant le vendredi 15 août 2025. Le retrait des livres aura lieu au lycée le mardi 2 septembre 2025 et le vendredi 5 septembre 2025 pour les retardataires.**

Mes services restent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération.

Calendrier des inscriptions :

- **Lundi 30 juin 2025 de 8h30 à 18h00**
- **Mardi 1^{er} juillet 2025 de 8h30 à 18h00**
- **Mercredi 2 juillet 2025 de 8h30 à 18h00**


La Proviseure,
Nathalie LE CLEACH

Secrétariat des élèves

Karine DE MIN

Secrétaire des élèves

Tél. 02 31 51 18 80

Mél. ce.0141274j@ac-normandie.fr

Nathalie LE CLEACH

Proviseure

Lycée Arcisse de Caumont

3 rue Baron Gérard

BP 26228

14402 BAYEUX CEDEX

www.arcissedecaumont.etab.ac-normandie.fr

Bayeux, le 13/06/2025

Aux

Parents des élèves entrant en :
2nde GT – 2nde PRO – 2nde CAP –
1^{ère} STMG – 1^{ère} STI2D et 1^{ère} G
(élèves extérieurs à
l'établissement)

Objet : Inscription pour l'année 2025-2026

Madame, Monsieur,

Nous vous demandons de bien vouloir respecter le calendrier imparti et de n'oublier aucun document lors du retour de votre dossier d'inscription (**Tout dossier incomplet sera refusé**).

Le dossier d'inscription doit impérativement être téléchargé sur le site de l'établissement ou être retiré au lycée.
Il devra être complété et remis au lycée, avec toutes les photocopies des pièces indiquées.

Le calendrier des inscriptions sera consultable sur le site du lycée.

Afin d'éviter tout achat inutile, nous vous engageons à attendre les listes de fournitures qui seront indiquées par les enseignants à la rentrée et notamment la calculatrice qui devra répondre à des conditions réglementaires (examens et règlement intérieur du lycée).

Mes services restent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Uniquement pour les élèves entrant en 2nde LPO et 1^{ère} année de CAP :

Votre enfant rejoint le lycée Arcisse de Caumont à la rentrée 2025 et nous nous en félicitons.

Afin de favoriser son intégration, l'organisation de la journée de rentrée a été revue afin de consacrer ce temps aux élèves entrants.

Cette journée est fixée au **lundi 1er septembre 2025**

Nous avons également le plaisir de vous inviter à venir rencontrer ce même jour le Professeur principal de votre enfant à 17h30, suivi d'un apéritif dînatoire afin de prolonger les échanges.

Pour mieux vous accueillir, merci de compléter le coupon ci-dessous et le remettre au moment de l'inscription.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération.



La Proviseure,
Nathalie LE CLEACH

Objet : journée de rentrée des 2nde et des 1^{ère} année de CAP

Je, soussigné (e), représentant légal de

Entrant en classe de.....

Lundi 1^{er} septembre 2025 :

- ☐ sera présent à l'accueil des internes
- ☐ ne sera pas présent à l'accueil des internes
- ☐ sera présent à l'apéritif dînatoire
- ☐ ne sera pas présent à l'apéritif dînatoire

A....., le

Signature :

Programme au verso →

PROGRAMME :

8h15 -8h45 : accueil des internes

- les familles et les élèves sont accueillis au réfectoire pour présentation de l'année et des personnels (50 minutes)
- installation dans les chambres

Journée d'intégration :

9h00 : appel dans la cour / classe

16h30 : goûter dans la cour et photo de « Promo »

17h30 : accueil des parents par les professeurs principaux
☞ présentation de l'année

18h30 : apéritif dînatoire au réfectoire (à l'extérieur en fonction de la météo)



FICHE INFIRMERIE GÉNÉRALE ET PROFESSIONNELLE

NOM , PRÉNOM DE L'ÉLÈVE :

☐ 2nde Professionnelle ☐ 1ère Professionnelle ☐ Terminale Professionnelle ◇ CTRM (Conducteur Transport Routier Marchandises) ◇ MTNE / MELEC (Métiers de l'Électricité et des Environnements Connectés) ◇ MRC (Métiers Relation Client) ◇ MGATL (Métiers Gestion Administrative Transport Logistique) / OTM ◇ CAP AGA ◇ CAP DVUL	☐ 2nde Générale ☐ 1ère Générale ☐ 1ère STMG ☐ 1ère STI2D ☐ Terminale Générale ☐ Terminale STMG ☐ Terminale STI2D
---	---

Date du dernier rappel du vaccin DTPolio
(La photocopie sera obligatoirement à joindre au dossier d'inscription)

PROBLÈMES DE SANTÉ DE VOTRE ENFANT

☐ PAI (Protocole d'Accueil Individualisé) Merci de nous transmettre le document par le biais du dossier d'inscription.

Asthme NON ☐ OUI ☐ Diabète NON ☐ OUI ☐

Épilepsie NON ☐ OUI ☐ Pathologie chronique NON ☐ OUI ☐

Allergie NON ☐ OUI ☐ si oui à quoi ?

Autre(s) problème(s) de santé ayant des répercussions sur la scolarité :
.....
.....
.....

L'élève suit -il un traitement ☐ NON ☐ OUI Si oui, préciser
.....

TOUS LES MÉDICAMENTS DOIVENT ÊTRE DÉPOSÉS A L'INFIRMERIE DU LYCÉE AVEC LA PHOTOCOPIE DE L'ORDONNANCE ET L'AUTORISATION PARENTALE.

N° DE SÉCURITÉ SOCIALE de l'élève ou à défaut celui des parents :

Je soussignéreprésentant légal de l'élève
autorise l'établissement à prendre toutes les mesures nécessaires (transfert à l'hôpital par les services de secours) et m'engage à me rendre sur le lieu d'hospitalisation de mon enfant le plus rapidement possible.

SIGNATURE DES RESPONSABLES LÉGAUX :

Si vous souhaitez nous transmettre des informations confidentielles vous pouvez le faire sous pli cacheté ou prendre rendez-vous avec les infirmières au 02-31-51-18-99

3 rue Baron Gérard – BP 26228 – 14400 BAYEUX CEDEX

☎ 02 31 51 18 80 - 📠 02 31 51 64 93

Mail : mdlarcisse@gmail.com

MAISON DES LYCEENS

La Maison Des Lycéens est une association. Son bureau (présidence-secrétariat-trésorerie) est constitué de lycéens majeurs, élus par l'ensemble des membres de l'association.

La Maison Des Lycéens se substitue au Foyer Socio Educatif (FSE) et fonctionne de manière totalement autonome. Un CPE encadre les élèves et intervient pour coordonner les différents projets des élèves.

Selon les textes officiels, la Maison Des Lycéens « constitue l'un des moyens du développement de la personnalité de chacun et de l'exercice de la citoyenneté ».

La Maison Des Lycéens a été créée dans le but d'animer la vie des lycéens.

Elle a pour objectifs :

- de proposer des activités socio-éducatives et culturelles
- d'aider les lycéens à mieux s'intégrer dans l'établissement
- d'aider les lycéens à mettre œuvre des projets
- de participer à l'information des élèves (santé, droit ...)
- de répondre le plus possible aux besoins des lycéens.

Cette association gère un budget provenant des cotisations des élèves, de subventions du conseil régional, de dons ou des revenus de ses activités.

Ce financement est redistribué indirectement aux élèves par l'organisation d'événements tels que :

- Achats de matériels (loisirs – détente – bien-être, etc...)
- Des sorties (cinéma, théâtre, ...)
- le fonctionnement des clubs (musique, danses, etc ...)
- le financement d'intervenants.

L'ASSOCIATION MAISON DES LYCEENS

✂

**Coupon à détacher et à joindre au règlement
Adhésion 2024/2025**

Cotisation de **8 €** par chèque à l'ordre de la Maison des Lycéens, avec nom, prénom et classe de l'élève au dos du chèque.

Nom et prénom : Classe :

Nom des parents (si différent de l'élève) :

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE

BAREME DES BOURSES NATIONALES D'ETUDES DE SECOND DEGRE DE LYCEE

Année scolaire 2025-2026

Barème d'attribution des bourses de lycée 2025-2026

Année de référence des revenus : 2024

Nombre d'enfants à charge	Plafonds de ressources du foyer à ne pas dépasser Revenu fiscal de référence de l'avis d'imposition 2025 sur les revenus de 2024					
	Echelon 1	Echelon 2	Echelon 3	Echelon 4	Echelon 5	Echelon 6
1	21 611	17 107	14 529	11 718	7 282	2 846
2	23 272	18 664	15 849	12 781	8 092	3 401
3	26 596	21 774	18 491	14 913	9 710	4 507
4	30 753	24 887	21 133	17 044	11 327	5 612
5	34 908	29 553	25 095	20 240	13 755	7 271
6	39 897	34 217	29 059	23 437	16 184	8 929
7	44 883	38 884	33 022	26 631	18 611	10 590
8 ou plus	49 870	43 552	36 985	29 826	21 039	12 248
Montant annuel de la bourse	495 €	609 €	720 €	831 €	939 €	1 053 €

Les élèves fréquentant une classe de niveau collège dans un lycée ou un EREA bénéficieront d'une bourse de lycée.

Montant annuel de la bourse au mérite (*)	402 €	522 €	642 €	762 €	882 €	1002 €
---	-------	-------	-------	-------	-------	--------

(*) attribuée aux élèves boursiers de lycée ayant obtenu une mention Bien ou Très bien au diplôme national du brevet engagés dans un cycle d'enseignement conduisant au baccalauréat ou au certificat d'aptitudes professionnelles

Montant annuel de la prime d'internat (accordée aux élèves boursiers internes)	327 €	396 €	465 €	534 €	603 €	672 €
---	-------	-------	-------	-------	-------	-------

Montant de la prime d'équipement accordée aux élèves boursiers inscrits pour la première fois en première année de certaines spécialités de formation (liste déterminée par arrêté) : **341,71 €**



FICHE DE RENSEIGNEMENTS

Information sur le traitement de vos données personnelles

Les renseignements demandés sur cette fiche sont indispensables à l'établissement de votre enfant pour gérer sa scolarité et pour vous contacter à tout moment, en particulier en cas d'urgence.

Ces informations sont également utiles à l'académie et au ministère pour mieux connaître les établissements et contribuer à leur bon fonctionnement.

C'est pourquoi il est important de remplir cette fiche avec soin et de signaler dès que possible à l'établissement tout changement (coordonnées, situation familiale...).

Les informations que vous donnez au moyen de cette fiche sont enregistrées par l'établissement dans l'application SIECLE (Système d'information pour les élèves des collèges, des lycées et pour les établissements).

Qu'est-ce que l'application SIECLE ?

Finalités et bases légales

SIECLE est un traitement de données à caractère personnel mis en œuvre par le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse :

- pour le contrôle de l'obligation d'instruction, au titre d'une obligation légale auquel l'établissement est soumis au sens du c) de l'article 6 du règlement général (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 sur la protection des données (RGPD)
- pour la gestion administrative, pédagogique et financière des élèves, des apprentis et des étudiants des collèges et des lycées dans le cadre de l'exécution d'une mission d'intérêt public au sens du e) de l'article 6 du RGPD

Données traitées et durée de conservation

En vertu de l'article L113-12 du Code des Relations entre le Public et l'Administration (CRPA), les données vous concernant ainsi que celles de votre enfant, déjà connues de l'Education Nationale, proviennent :

- pour l'entrée en 6ème, d'AFFELNET 6ème
- pour l'entrée au lycée, d'AFFELNET Lycée.

L'identifiant national élève est issu du RNIE (répertoire national des identifiants élèves).

Ces applications sont mises en œuvre par le ministère en charge de l'Éducation nationale.

Les données relatives aux étudiants entrant en section de technicien supérieur et en classes préparatoires aux grandes écoles sont issues de l'application PARCOURSUP, mis en œuvre par le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Les données fiscales nécessaires à l'étude des demandes de bourse sont issues du système d'information de la direction générale des finances publiques, en application du II de l'article 114-8 du CRPA.

L'ensemble des données est conservé jusqu'à l'expiration d'un délai d'un an après la fin de la dernière année scolaire dans un établissement du second degré.

Destinataires des données

Les personnels de l'établissement de votre enfant, ceux des services départementaux de l'Education Nationale et des services académiques, ceux du ministère et ceux des collectivités territoriales (commune, département, région) peuvent accéder à certaines de vos données, dans la limite de ce qui est nécessaire à leurs missions.

Quels sont vos droits et comment les exercer ?

Vous pouvez exercer vos droits d'accès, de rectification, de limitation définis par les articles 15, 16 et 18 du RGPD, ainsi que ceux prévus à l'article 85 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés auprès du chef d'établissement.

Pour l'exercice de votre droit d'opposition, défini par l'article 21 du RGPD, vous pouvez adresser votre demande au ministère, par courriel, à cette adresse : dgesco.protection-donnees@education.gouv.fr.

Ce droit d'opposition ne s'applique pas pour la collecte et le traitement de données nécessaires aux fins de contrôle de l'obligation d'instruction.

Pour exercer vos droits ou pour toute question sur le traitement de vos données, vous pouvez contacter le délégué à la protection des données du ministère :

- par courrier, à dpd@education.gouv.fr
- au moyen du formulaire de contact en ligne : <http://www.education.gouv.fr/pid333441/nous-contacter.html#RGPD>
- ou par courrier postal, à : *Ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse*

*À l'attention du délégué à la protection des données (DPD)
110, rue de Grenelle
75357 Paris Cedex 07*

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits ne sont pas respectés ou que le traitement n'est pas conforme aux règles de protection des données, vous pouvez adresser une réclamation auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) :

- au moyen du formulaire de contact en ligne : <https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil>
- ou par courrier postal, à : *Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés*

*3 Place de Fontenoy
TSA 80715
75357 PARIS CEDEX 07.*

À l'occasion de ces démarches, il peut vous être demandé de communiquer d'autres informations permettant de prouver votre identité, par exemple la photocopie d'un titre d'identité portant votre signature.

Pour en savoir plus sur SIECLE : www.education.gouv.fr/siecle

Merci de vous assurer de l'accord des autres personnes dont vous fournissez les coordonnées ci-après, et de les informer de l'utilisation qui sera faite par l'établissement de leurs données personnelles.

Professions et catégories socio-professionnelles - Codes à reporter en page 3, « représentants légaux »

Code	Libellé	Code	Libellé
AGRICULTEURS EXPLOITANTS		OUVRIERS	
10	Agriculteurs exploitants	62	Ouvriers qualifiés de type industriel
ARTISANS, COMMERÇANTS ET CHEFS D'ENTREPRISE		63	Ouvriers qualifiés de type artisanal
21	Artisans	64	Chauffeurs
22	Commerçants et assimilés	65	Ouvriers qualifiés de la manutention, du magasinage et du transport
23	Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus	67	Ouvriers non qualifiés de type industriel
CADRES ET PROFESSIONS INTELLECTUELLES		68	Ouvriers non qualifiés de type artisanal
31	Professions libérales	69	Ouvriers agricoles
33	Cadres de la fonction publique	RETRAITES	
34	Professeurs, professions scientifiques	71	Retraités agriculteurs exploitants
35	Professions de l'information, des arts et des spectacles	72	Retraités artisans, commerçants, chefs d'entreprise
37	Cadres administratifs et commerciaux d'entreprise	74	Anciens cadres
38	Ingénieurs et cadres techniques d'entreprise	75	Anciennes professions intermédiaires
PROFESSIONS INTERMÉDIAIRES		77	Anciens employés
42	Professeurs des écoles, instituteurs et assimilés	78	Anciens ouvriers
43	Professions intermédiaires de la santé et du travail social	PERSONNES SANS ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE	
44	Clergé, religieux	81	Chômeurs n'ayant jamais travaillé
45	Professions intermédiaires administratives de la fonction publique	83	Militaires du contingent
46	Professions intermédiaires administratives commerciales en entreprise	84	Elèves, étudiants
47	Techniciens	85	Personnes sans activité professionnelle < 60 ans (sauf retraités)
48	Contremaîtres, agents de maîtrise	86	Personnes sans activité professionnelle ≥ 60 ans (sauf retraités)
EMPLOYES			
52	Employés civils et agents de service de la fonction publique		
53	Policiers et militaires		
54	Employés administratifs d'entreprise		
55	Employés de commerce		
56	Personnels des services directs aux particuliers		